5G: la Suisse entre enthousiasme stratégique, craintes diffuses et problèmes réels: la cinquième génération de la téléphonie mobile et ses promesses d'hyperconnectivité à l'internet

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (2020)

Heft 2274

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1024051

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

5G: la Suisse entre enthousiasme stratégique, craintes diffuses et problèmes réels

La cinquième génération de la téléphonie mobile et ses promesses d'hyperconnectivité à l'internet

Jean-Daniel Delley - 21 février 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/36117

La Suisse, une fois n'est pas coutume, a pris la tête du peloton. En février 2019, la Commission fédérale de la communication (Ofcom) attribue une licence 5G - la cinquième génération de la téléphonie mobile - aux trois principaux opérateurs helvétiques, Swisscom, Sunrise et Salt. A cette occasion, la Confédération encaisse 380 millions de francs auprès de ces trois opérateurs, qui annoncent une couverture de 90% du territoire pour la fin de l'année 2020.

La 5G nous promet un avenir numérique radieux qui démultipliera la vitesse d'accès à l'internet et le volume des données transmises. Grâce à ce nouveau standard, nous entrerons dans l'ère de l'hyperconnectivité qui permettra aussi bien l'essor de la voiture autonome, des objets connectés - mon frigo m'indique l'état des stocks alimentaires - de la ville intelligente et de l'industrie automatisée. Un marché d'avenir qui ne peut que séduire les investisseurs.

Un an plus tard, il faut déchanter. Les oppositions se multiplient, qui craignent pour la santé publique. Des cantons - Vaud Genève, Jura - évoquent un moratoire qu'ils n'ont pas <u>la compétence</u> de décréter,

comme le leur rappellent l'Office fédéral de l'environnement et l'Ofcom. Les experts mandatés par la Confédération pour étudier le développement de la 5G et ses effets rendent leur rapport en novembre 2019, soit huit mois après l'attribution des licences, sans parvenir à un accord sur les conclusions.

Mais c'est la réglementation qui constitue le frein principal au développement de la 5G. En effet, les normes en vigueur ne permettent pas le déploiement des pleines capacités du nouveau standard. C'est pourquoi les opérateurs demandent avec insistance une augmentation des valeurs limites de rayonnement. Dans cette attente, ils sont condamnés à adapter le logiciel de leurs antennes, ce qui ne nécessite pas de nouvelles autorisations. Résultat: une pseudo-5G qui ne représente qu'une modeste amélioration de la 4G et non la révolution promise. Donc, lorsque Swisscom annonce une 5G couvrant 90% du territoire, il s'agit d'une tromperie sur la marchandise.

Or la Confédération temporise. Les directives attendues par les cantons sur la mesure des valeurs d'émission ne sont toujours pas élaborées. Pire, l'Office pour la protection de l'environnement a fait savoir aux cantons que la publication de ces directives était à nouveau reportée, cette fois «pour une durée indéterminée».

Même *Le Monde* se fait l'écho des hésitations suisses. Que se passe-t-il? Après la précipitation qui a présidé à l'ouverture d'un marché considéré comme un enjeu stratégique, Berne a-t-elle soudain pris conscience des multiples problèmes posés par la 5G? Car problèmes il y a, et cette pause devrait être l'occasion d'ouvrir un débat que l'enthousiasme initial a largement ignoré.

Un problème de société tout d'abord. Les études sont maintenant suffisamment nombreuses et accablantes sur l'impact négatif de l'omniprésence des écrans, notamment sur les jeunes, pour craindre l'émergence d'une génération de «crétins digitaux».

Un problème énergétique et environnemental ensuite: la 5G va multiplier l'usage de la téléphonie mobile et le cycle continu de renouvellement des appareils et standards représente une prime à l'obsolescence des produits, en contradiction avec les exigences d'une économie

durable.

La cybersécurité enfin: l'interconnexion généralisée implique une décentralisation de l'infrastructure et donc une multiplication des points d'entrée, qui représentent autant d'occasions de pirater les données et de perturber les réseaux. Par ailleurs les trois opérateurs helvétiques se fournissent en matériel de réseau auprès du géant Huawei, dont on sait la dépendance à l'égard du régime chinois. Pour l'heure, la Suisse laisse reposer le souci sécuritaire sur les épaules des opérateurs.

Suffisamment de questions qui justifient d'examiner avec attention les effets potentiels de cette «révolution» de la communication. Et suffisamment de pannes à répétition sur le réseau de Swisscom pour inciter ce dernier à revoir ses priorités.

La confiance numérique, cette grande inconnue

Comment entreprises et pouvoirs publics aident à apprivoiser la révolution technologique

Johan Rochel - 20 février 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/36109

Difficile de faire un geste dans le monde numérique sans croiser un appel à la «confiance». Les entreprises du numérique déploient des trésors de rhétorique pour se présenter comme dignes de confiance. Dans cet exercice, il n'est pas toujours facile de dépasser le slogan, tant la confiance ressemble à un motvalise capable de mettre tout le monde d'accord. Mais en grattant un peu, cette valise apparaît bien légère.

Pour repartir sur de bonnes bases, posons de front la question que personne n'aborde vraiment: qu'est-ce que la confiance? Dans le contexte de nos relations interpersonnelles, la confiance est une relation orientée vers le futur. Elle repose sur une prédiction. En faisant confiance à une personne, je projette un futur possible où cette personne réalise ce que j'attends d'elle.

Mais cette confiance va plus loin que la simple fiabilité, elle présuppose une forme de réciprocité positive. Elle implique également une forme de prise de risque. Faire confiance, c'est s'exposer. Cette confiance se construit au fil du temps, elle suppose une série d'interactions positives pour se développer. Ces interactions reposent sur des valeurs communes, qu'elles contribuent à renforcer en retour.

Comment appliquer cette définition de la confiance au monde du numérique? Comme l'a expliqué l'anthropologue Scarlett Eisenhauer dans un court papier publié par le laboratoire ethix, cette confiance se décline à travers plusieurs mécanismes pertinents pour le numérique. J'en mets brièvement trois en évidence dans le monde de l'entreprise, avec l'objectif de faire apparaître leur

fonctionnement.

Personnaliser, humaniser, rapprocher

Premièrement, plusieurs mécanismes tentent de recréer une relation interpersonnelle. En personnalisant la relation entre les utilisateurs et la technologie, une entreprise tente de créer une relation de personne à personne. Ce n'est plus seulement moi qui utilise Facebook, c'est une relation directe avec son fondateur, Mark Zuckerberg (que je peux d'ailleurs avoir comme «ami»). La relation de confiance avec une technologie se trouve ainsi médiatisée par le recours à une figure de porte-parole. Si ce porte-parole faillit pour des raisons privées, c'est toute la marque, ou même l'ensemble d'une technologie qui vacille. Avec les déboires du fondateur d'Uber, c'est toute l'«ubérisation» qui est remise